

LA GRAVE - LA MEIJE

INFORMATIONS MUNICIPALES 2^{ème} TRIMESTRE 2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2011

Présents : SEVREZ Jean-Pierre, JACQUIER Alain, GERMANAZ Jean-Paul, JACOB Roland, FAUST Alain, PIC Jean-Pierre, LOUBIE Eric, DASSAUD Laurence

Pouvoirs de PIC Jean-Pierre à JACOB Roland, de MAURIN Jean-Philippe à JACQUIER Alain et de FAURE Jean-Louis à GERMANAZ Jean-Paul

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Les comptes administratifs 2010 : budget général - CCAS - budget annexe eau sont approuvés par le conseil municipal. Les résultats globaux sont les suivants :

	<i>investissement</i>	<i>fonctionnement</i>
<u>budget général</u>		
dépenses	320 123.12 €	813 976.57 €
Recettes	621 959.40 €	1 035 553.25 €
Report année N-1	- 290 439.39 €	0
excédent sans RAR*	1 396.89 €	221 576.68 €

*RAR = Restes à Réaliser, il s'agit de dépenses ou recettes d'investissement qui n'ont pas été réalisées et sont reportées sur l'année suivante.

CCAS

dépenses		1 076.50 €
recettes		572.00 €
Report année N-1	11.43 €	1 126.52 €
excédent	11.43 €	622.02 €

eau-assainissement

dépenses	44 962.30 €	74 116.79 €
recettes	81 681.31 €	127 295.78 €
Report année N-1	119 834.29 €	17 224.70 €
excédent/déficit sans RAR	156 553.30 €	70 403.69 €
excédent /déficit avec RAR	- 58 446.70 €	

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2010

- Voirie communale : 124 240 €
- Bâtiments communaux divers , toiture de la grande fontaine : 3 528 €
- Chapelle des pénitents, première partie des travaux : 48 265 €
- École des Terrasses, fin des travaux de création de 2 logements : 30 413 €
- Syndicat mixte des stations villages de la Haute Romanche, investissements : 11 075 €
- Toiture du presbytère : 11 077 €
- Aménagement paysager de la place du téléphérique, fleurissement : 5 470 €
- Travaux forestiers : 1 877 €

VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES 2011

Le conseil municipal a décidé de maintenir les mêmes taux de taxes qu'en 2010, à savoir :

taxe d'habitation : 10.33 %

taxe sur le foncier bâti : 17.72 %

taxe sur le foncier non bâti : 100.77 %

BUDGET PRIMITIF 2011

Le conseil municipal a voté les budgets primitifs de l'année 2011 :

	Fonctionnement	investissement
Budget général	1 079 535.89 €	1 058 950.00 €
Budget eau	127 549.60 €	296 393.25 €
Budget CCAS	2 476.45 €	11.43 € (en recettes)

LES SUBVENTIONS 2011

Prévention routière	63.00 €	ski de fond 05	60.00 €
CAUE 05	99.10 €	Plus Beaux Villages de France	599.00 €
ANEM	301.67 €	Ass. Elus zone centrale du PNE	50.00 €
Course VTT Plateau d'Emparis	400.00 €	Pêche Guisane Romanche	63.00 €
Fondation du patrimoine	50.00 €	Association des maires 05	199.25 €
Enseignes de la Meije	500.00 €	Ass. Communes forestières	200.00 €
		Solidarité handicapés du Pays Briançonnais	200.00 €

INVESTISSEMENTS PREVUS AU BUDGET 2011

Aménagements forestiers :	1 800 €	Plan local d'urbanisme :	25 000 €
Voies et réseaux :	79 000 €	Achat matériel divers :	4 000 €
Traversée de la Grave :	485 000 €	Aménagement étage de la crèche :	42 000 €
Pont de Valfroide :	29 900 €	Acquisition de terrains :	54 200 €
Chapelle des Hières :	10 350 €	Chapelle des pénitents :	168 700 €
Remontées du Chazelet (versement au syndicat mixte)	80 000 €	Turbidimètre :	29 000 €

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU POS

Le conseil municipal a approuvé la modification du POS, qui permettra de réaliser une crèche intercommunale près de la salle polyvalente.

La Communauté de Communes du Briançonnais réalise le projet qui en est à la phase architecturale. La crèche devrait ouvrir ses portes fin 2012.

CHAPELLE DE VENTELON : PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil municipal a adopté le plan de financement des travaux de rénovation de la chapelle de Ventelon : Il s'agit essentiellement de refaire le plancher en mélèze qui a été dégradé par un excès d'humidité.

Travaux		5 253.73 € HT
Subvention Région	30 %	1 576.00 €
Subvention Département	30 %	1 576.00 €
Autofinancement commune		3 132.00 €

CHAPELLE DES PENITENTS – TRAVAUX DE TOITURE : PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil municipal a adopté le plan de financement de la réfection de la toiture de la chapelle des Pénitents :

Il s'agit d'un complément au dossier initial dans lequel la réfection de la toiture n'était que partielle. Il a été constaté en cours de travaux qu'il était nécessaire de refaire toute la toiture afin de protéger le bâtiment et ses objets mobiliers.

Travaux		22 099.40 €		
Subvention Etat	45 %	9 945.00 €	Autofinancement commune	12 154.40 €

CHAPELLE DES PENITENTS – TABLEAUX : PLAN DE FINANCEMENT

Les tableaux qui devaient être réinstallés dans la chapelle des pénitents présentent des désordres et nécessitent une réfection avant leur installation. Le montant de la restauration de ces tableaux est estimée à 3 700.00 € HT. Le conseil municipal a adopté le plan de financement de cette restauration :

Travaux		3 700.00 €
Subvention Etat	50 %	1 850.00 €
Autofinancement commune		1 850.00 €

ANNULATION REDEVANCE EAU

Le conseil municipal a accepté d'annuler une facture d'eau de l'année 2009, au nom de la boulangerie en raison de la disparition de la société gérante.

CONVENTION NATURA 2000 – FINALISATION DU DOCOB

l'Etat a proposé une convention à la commune pour finaliser le DOCOB du site natura 2000 Emparis Goléon pour un montant de 3 000 € qu'il prend en charge à 100 %. Cette convention est acceptée par le conseil municipal

Les investissements prévus au titre de la présente convention sont les suivants :

- rédaction d'un document de synthèse de présentation et de caractérisation des habitats naturels

- cartographiés sur le site
- mise en forme des documents cartographiques (atlas cartographique)
- traitement informatique des données cartographiques

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a consulté 8 bureaux d'études sur Gap, Embrun, Grenoble et Chambéry afin de faire réaliser le plan local d'urbanisme. 2 bureaux d'études ont répondu favorablement et ont présenté une offre : MG CONCEPT à Embrun 05 et ATELIER 2 à Crolles 38.

La proposition de MG CONCEPT semblant la plus intéressante pour la commune que ce soit au niveau financier ou au niveau technique, le conseil municipal a décidé de retenir son offre .

Le montant de l'étude est de 36 525.00 €HT, hors options, qui pourront être commandées selon les besoins et qui portent notamment sur des réunions supplémentaires. Dans cette mission a été ajoutée une évaluation environnementale qui fait suite à la loi Grenelle II de l'environnement du mois de janvier 2011 et qui est maintenant obligatoire. Sont coût est estimé à 8 700 €

L'Etat finance une partie de cette étude (le montant n'est pas connu à ce jour, il tient compte de différents critères, notamment du nombre de dossiers en cours dans le département).

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2011

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Jean-Pierre PIC, Jean-Louis FAURE, Laurence DASSAUD, Gilles FEGE, Roland JACOB, Jean-Paul GERMANAZ, Marc CASTILLAN, Alain JACQUIER, Jean-Philippe MAURIN.

VOIRIE COMMUNALE 2011

Le conseil établit le programme annuel de voirie communale de l'année 2011 et sollicite une aide financière du département d'un montant de 13 199 € pour un montant global de travaux de 50 000 € HT à réaliser :

- Les Hières – route du haut
- Ventelon – traversée du village
- Le Chazelet – route des Plagnes
- Le chef lieu – grand chemin

TRAVERSEE DE LA GRAVE—PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil arrête le plan de financement définitif de cette opération :

- Travaux de mise en valeur de l'espace piétonnier : 462 965 € HT
- Subvention de la région : 78 600 € (17%)
- Subvention de l'Europe : 291 772 € (63 %)
- Autofinancement de la commune : 92 593 € (20 %)

Le Département verse un fonds de concours à la commune pour la réfection d'une première tranche de la chaussée (90 924 €).

CENTRALE HYDROELECTRIQUE SUR LA ROMANCHE

La société SERHY propose de réaliser une micro centrale sur La Romanche avec une prise d'eau sur Villar d'Arène, au pont des brebis et une usine de production électrique sur La Grave, à l'Arborétum.

Elle a proposé un protocole aux deux communes.

Pour l'utilisation des terrains communaux, elle propose la rémunération suivante :

- 6 % du chiffre d'affaires de la 1^{ère} à la 10^{ème} année
- 7 % de la 11^{ème} à la 20^{ème} année
- 13 % de la 21^{ème} année jusqu'à la fin du bail

La répartition se faisant à hauteur de 50 % pour chaque commune

Le conseil a donné son accord sur ce protocole.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2011

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Jean-Pierre PIC, Jean-Louis FAURE, Laurence DASSAUD, Gilles FEGE, Jean-Paul GERMANAZ, Alain JACQUIER, Jean-Philippe MAURIN, Roland JACOB, Alain FAUST.

Pouvoir de Marc CASTILLAN à Jean-Pierre PIC,

LOCATION DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL

La délibération est retirée de l'ordre du jour. Une séance de travail du conseil municipal sera réservée à ce dossier.

DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC

Différents projets de déclassement du domaine public ont été soumis à enquête publique du 12 au 26 avril 2011.

Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ces déclassements.

Le conseil municipal approuve ces déclassements et précise que les différents frais (commissaire enquêteur, géomètre et notaire) seront à la charge des acquéreurs des parcelles concernées.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE ET CCAS

Le conseil municipal adopte deux décisions modificatives de ces budgets : pour le CCAS modification de l'excédent de fonctionnement reporté pour 11.43 € et pour le budget général annulation de titres de recettes à hauteur de 4 295.16 € (participation pour voirie et réseaux payée directement à ERDF par les demandeurs).

CRECHE DU PAYS DE LA MEIJE

Le conseil municipal approuve le projet réalisé par la Communauté de Communes du Briançonnais. Le rez de chaussée (niveau parking salle des fêtes) accueillera la crèche et le premier étage (niveau route) accueillera une salle communale.

RAPPORT 2010 SERVICE DE L'EAU

Le conseil adopte le rapport sur le prix et la qualité de l'eau de l'année 2010. Ce rapport est consultable sur le site de la mairie.

CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le conseil accepte de passer une convention avec la Fondation du Patrimoine pour la réfection de la chapelle de Bon repos du Chazelet et des oratoires Ste Anne des Portes au Chazelet et St Joseph (RD 1091 entre les tunnels).

Ces projets de rénovation sont réalisés par l'Association du Porche des veilleurs qui assure l'autofinancement de ces opérations.

CHAPELLE DES PENITENTS

La toiture a du être refaite en totalité, aussi, le conseil accepte un avenant au marché de travaux de l'entreprise EUROTOITURE, pour un montant de 22 099.40 € HT. L'opération a été inscrite au budget primitif 2011 de la commune.

FONDS DE CONCOURS DE LA CCB

La Communauté de Communes du Briançonnais reverse à la commune un fonds de concours d'un montant de 28 134.00 € pour l'année 2011. Le conseil décide de l'affecter aux travaux annuels de voirie communale et aux bâtiments communaux divers.

SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

La préfecture a établi un schéma de coopération intercommunale qu'elle a envoyé aux communes fin avril 2011. Le conseil municipal devait se prononcer dans les 3 mois.

En ce qui concerne directement notre commune, ce schéma prévoit de regrouper les communautés de Communes du Briançonnais et des Ecrins.

Du fait notamment de l'éloignement, le conseil municipal donne un avis défavorable au projet de schéma.

Il accepte cependant que Puy St Pierre entre dans la Communauté de Communes du Briançonnais.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCB

Le conseil accepte de modifier les statuts de la CCB en y intégrant :

- Aide aux communes pour les actions qui relèvent de la lutte contre les campagnols terrestres et plus largement de la protection et de la sauvegarde de l'agriculture de montagne,
- Promotion, soutien technique aux communes, maîtrise d'ouvrage d'opérations d'intérêt communautaire en matière de développement durable. Sont déclarées d'intérêt communautaire, les actions liées au patrimoine communautaire ou, dont l'envergure et la consistance nécessitent une approche communautaire
- Réalisation, promotion et gestion des opérations qui s'inscrivent dans le secteur du tourisme scientifique et déclarés d'intérêt communautaire. Relèvent de l'intérêt communautaire : la maison de la Géologie, le Jardin Alpin,...
- Création et gestion d'une plateforme de covoiturage
- Coordination des actions menées par les partenaires publics ou privés des communes et stations du Briançonnais et visant à pérenniser et promouvoir le label VTT FFC du Briançonnais ; la Communauté de Communes est l'interlocuteur de la FFC

TURBIDIMETRE—MARCHE DE TRAVAUX

3 entreprises ont retiré le dossier de consultation. 1 seule entreprise à répondu : STGM de LA GRAVE.

Le conseil a retenu la proposition de l'Entreprise STGM, pour un devis d'un montant de base de 29 656.00 € HT avec trois options d'un montant global de 2 495.00 € HT, soit un total de 32 151.00 € HT.